

L'écho de la Fontaine

Izeron Avril 2018



Madame, mademoiselle, monsieur,

Cette année encore il n'y aura pas d'augmentation d'impôts communaux, mais la part intercommunale devrait diminuer du fait de la nouvelle intercommunalité dont je rappellerai le nom SMVIC, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, quelle trouvaille !

Nous devons continuer à faire des efforts d'économie à cause de la baisse des recettes liée aux dotations de l'état qui est passée de 96 000 € en 2015 à 36 000 € en 2018 dont une partie est liée à la baisse de population, nous ne sommes plus que 720 au dernier recensement.

Le regroupement des communes n'est toujours pas aujourd'hui une priorité. Mais je pense indispensable de réfléchir à une mutualisation de nos moyens entre les communes de Saint Pierre de Chérennes, Beauvoir, Presles, Cognin les Gorges et Malleval en Vercors.

Izeron est une commune dynamique : 2 nouveaux commerces : une pizzeria « le pizzalon » et un, grâce à la commune : « Justine coiffure » et bientôt un espace beauté (cela va m'être bien utile), et une entreprise d'entretien d'espaces verts par Monsieur Rebatel, nouvel arrivant.

Et j'aimerais aussi rappeler une ONG hyper dynamique « ESF » (Energie sans frontières) qui travaille dans le domaine de l'énergie et de l'accès à l'eau pour les plus démunis en Afrique et en Orient.

Ce que nous avons réalisé :

2ème tranche de la salle des fêtes : 34 000 euros,

Assainissement de Charvolet : 370 000 euros avec un emprunt de 250 000 euros,

Entretien de routes : 40 000 euros.

Aménagement du carrefour avec un ralentisseur au centre du village, ralentisseur aux normes contrairement à d'autres, 21 000 euros et déplacement des feux pour 19 000 euros

Trottoir à la sortie du village : 50 700 euros

Une alarme à la Mairie après 2 cambriolages : 3000 euros

En urgence aux Gonthers : renforcement du chemin : 21160 euros

Le déplacement du monument aux morts pour 25 000 euros

Ce que nous ferons en 2018

Finir de rénover la salle des fêtes

Rénover l'appartement de la poste : les travaux ont commencé avec un retard de 2 mois dû à la présence d'amiante.

Aménagement du préau pour une salle de réunion, un espace culturel, un espace de lecture

Rénovation de l'éclairage de la grande rue, l'extinction nocturne ou diminution de l'éclairage seront pour 2019.

Jean-Claude POTIÉ

Bulletin municipal d'information et d'animation n°35

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 10/11/2017

Travaux de collecte des eaux usées et remplacement AEP au Hameau de Charvolet

Des travaux supplémentaires de terrassement et évacuation de blocs rocheux, de surprofondeur pour la pose du réseau eaux usées et d'aménagements de voirie, sont à effectuer dans le cadre du marché d'assainissement à Charvolet. Le montant de ces travaux s'élève à 11 095.40 €.

Le montant total du marché passe de 283 912.06 €uros à 295 007.46 €uros HT.

Rénovation d'un logement et de l'ancienne agence postale, aménagement du préau en salle associative et aménagement d'un WC PMR public : attribution du marché

N°	Nature de la prestation	Nom de l'attributaire	Montant du marché attribué € HT
Lot 010	VRD-démolitions-gros œuvre	Giraud Marchand	35 076.84
Lot 043	Charpente-couverture-zinguerie	Alex Charpente	17 427.00
Lot 053	Menuiseries extérieures bois	Charbonnier Mounier	31 008.00
Lot 080	Menuiseries intérieures bois	MS Concept	25 694.38
Lot 095	Doublages cloisons faux plafonds	MS Concept	28 748.00
Lot 110	Plomberie sanitaire wc	Balme	14 612.48
Lot 120	Electricité chauffage	Bernard	17 000.00
Lot 135	Carrelages faïences	CFC	11 649.48
Lot 140	Sols souples	Fangeat	1 880.34
Lot 150	Peintures intérieures	Palombini	7 472.50
Lot 151	Rénovation des façades	Erdik	29 343.44

Dans le cadre de la rénovation du logement communal situé dans la cour de la Mairie, le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) va réaliser l'enfouissement des réseaux basse tension et France télécom.

La contribution de la commune pour ces travaux s'élève à 11 463 €uros HT.

Séance du 12/12/2017

Transformation des compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif en compétence facultative de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif. Le statut de ces compétences implique qu'elles soient étendues à l'ensemble du territoire de la SMVIC dès le 1er janvier 2018.

Les maires et l'exécutif de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté ont décidé de procéder à un premier transfert des services eau et assainissement (représentant 80 % des abonnés et des volumes facturés du périmètre intercommunal) au 1er janvier 2018.

Un second volet de transfert applicable au 1er janvier 2019 permettra d'intercommunaliser définitivement les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif.

A compter du 1er janvier 2018 la gestion intercommunale du service eau et assainissement se fera pour les communes suivantes représentant 87% des abonnés et 92 % des volumes facturés de l'ensemble du territoire de la SMVIC :

.communes ex-3C2V

- Saint Marcellin
- Saint Sauveur
- Saint Vérant
- Saint Romans
- Chatte
- Saint Just de Claix
- Têche
- Saint Antoine l'Abbaye
- Chevrières
- Saint Bonnet de Chavagne
- Saint Hilaire du Rosier

A compter du 1er janvier 2019, la Communauté de Communes prendra en gestion les services eau et assainissement des communes suivantes :

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| . Bessins | . Presles |
| . Beauvoir en Royans | . Rencurel |
| . Saint Appolinard | . Chatelus |
| . Montagne | . Auberives en Royans |
| . Murinais | . Pont en Royans |
| . Saint Lattier | . Saint Pierre de Chérennes |
| . Izeron | . Saint André en Royans |
| . Choranche | . La Sône |

Séance du 29/01/2018

Réforme scolaire :

Il a été donné la possibilité aux communes de déroger à la semaine de 4,5 jours d'école.
Un sondage a été effectué auprès des parents pour donner leur avis sur les rythmes scolaires.

- 19 familles ont souhaité un retour à 4 jours par semaine
- 15 familles ont souhaité rester à l'organisation actuelle soit une semaine de 4.5 jours.
- 1 famille sans avis.

Lors du Conseil d'Ecole du 18 janvier 2018 il a été décidé de maintenir la semaine scolaire à 4,5 jours (vote à la majorité).

Les principales difficultés rencontrées sont surtout la fatigue des élèves de maternelle et l'heure de la sieste trop tardive.

Une modification des horaires de l'après midi va être demandée, à savoir de 13h45 à 16h00 au lieu de 14h00 à 16h15 actuellement.

Centrales Villageoises Portes du Vercors :

L'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes est prévue au printemps. Les compteurs seront installés à l'extérieur de la salle des fêtes.

LE LOTISSEMENT, C'EST PARTI !

Séance du 30 mars 2018

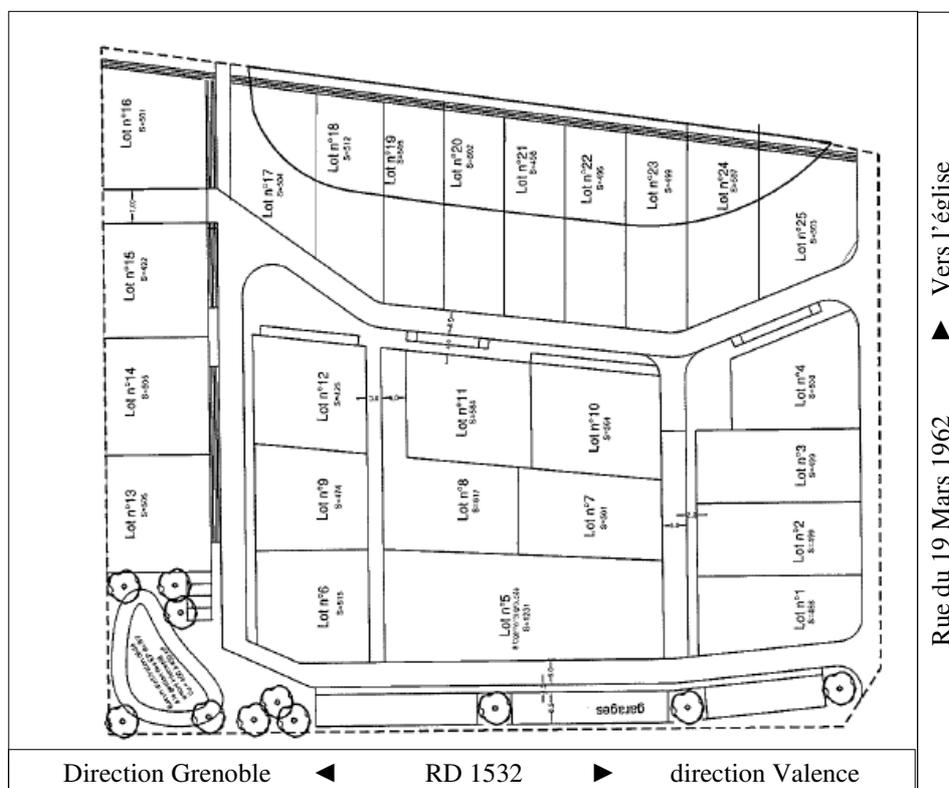
Après plusieurs débats et un vote extrêmement serré lors du dernier conseil municipal : **7 voix pour, 7 voix contre, 1 abstention** (lorsqu'il y a partage égal des voix et sauf cas de scrutin secret, la voix du Maire est prépondérante, article L.2121-20 du CGCT), la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) concernant principalement la suppression des espaces réservés dans la zone des Plantées, a été adoptée.

Cette modification autorise la vente et la construction par un promoteur privé de la parcelle « Les Plantées », cadastrée 383, à l'entrée du village sur la gauche.

Un promoteur s'est déjà porté acquéreur, et prévoit la construction de 24 logements individuels, sur des parcelles de 500 m² environ, ainsi qu'un petit immeuble destiné au logement social (OPAC), comme le préconise le PLU.

L'option d'un lotissement piloté par la Mairie n'a pas été retenue. Monsieur le Maire n'a pas voulu engager les finances de la commune.

Lotissement La Noyeraie - Commune d'Izeron Proposition de découpage parcellaire



ARRETE DU MAIRE

MAIRIE D'IZERON - ARRÊTÉ DU MAIRE N°2018-008 - Fait à Izeron, le 15 mars 2018

PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES SUR LES VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE, AINSI QUE SUR LES DOMAINES PUBLICS OU PRIVÉS DE LA COMMUNE

Vu les articles L.131.1 et suiv. du Code des Communes relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de police ;
Vu l'article 1385 du Code Civil concernant la responsabilité des propriétaires, utilisateurs ou gardiens d'animaux ;
Vu les articles R.622-2 alinéa 1 ; 511-1 alinéa 6 du Code Pénal ; réprimés par l'article 131-13-1° du Code Pénal (relatifs à la divagation, à l'abandon des animaux domestiques et aux contraventions de police et peines encourues par ceux qui auront contrevenu aux Décrets et Arrêtés légalement faits par l'Autorité Administrative ou aux Arrêtés publiés par l'Autorité Communale) ;
Vu le règlement sanitaire départemental de l'Isère ;

Considérant que pour sauvegarder l'hygiène publique et diminuer les risques d'accidents sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune, il importe de réglementer la circulation des animaux domestiques, notamment des chiens qui troublent la tranquillité publique.

Considérant qu'il y va aussi des intérêts des animaux que le propriétaire fasse tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que ceux-ci restent indésirables en nuisant à la propreté ou à la sécurité et à la tranquillité des autres habitants.

ARRÊTE

Article 1 :

Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune, tous les animaux domestiques, et notamment les chiens, devront être munis d'un collier et d'une plaque indiquant les nom et adresse de leur propriétaire.

Article 2 :

Sur ces mêmes voies, et ces mêmes lieux les chiens et autres animaux devront être tenus impérativement en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur tout le domaine public, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler.

Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de "divagation", et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

Article 3 :

Les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : aires de jeux pour enfants, Monument aux Morts, cour de l'école.

Article 4 :

D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident, et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique

Article 7 :

Monsieur le Maire ainsi que les services de la Gendarmerie ont compétence pour constater systématiquement les infractions suivantes :

- la divagation des chiens ;
- la présence des chiens non tenue en laisse et/ou non muselés.

Outre les peines d'amende qui peuvent être prononcées, les propriétaires s'exposent à la capture et la mise en fourrière de l'animal.

QUI SONT-ILS ?

ALEXANDRINE COLLAJET

Mariée, 2 enfants



Je suis originaire de Saint-Marcellin. J'habite dans le village d'Izeron depuis 16 ans.

J'ai travaillé une dizaine d'années à l'ADMR du Royans comme auxiliaire de vie.

Après avoir passé mon diplôme d'aide-soignante, je travaille désormais au Perron à Saint-Sauveur auprès des personnes âgées.

Je me suis présentée aux élections municipales car je souhaitais participer aux différents projets du village. Je voulais représenter les habitants lors des conseils municipaux. En effet pour moi l'important est d'être à l'écoute des izeronnais et de transmettre leurs idées et remarques au sein du conseil.

STEPHANIE BERTOIN

pacée, 3 enfants



Native de Pont-en-Royans, je suis installée au « Hameau de San » depuis 2001, avec Noël, mon conjoint et nos 3 enfants Axel, Andréa et Baptiste.

Après avoir travaillé pendant 22 ans dans la grande distribution, j'ai décidé de me reconverter. Je suis entrée au Perron en 2016 pour un an en tant qu'aide médico psychologique (AMP) dans un service de gérontopsychiatrie. Cela m'a conforté dans la décision d'obtenir mon diplôme d'AMP.

Impliquée dans la vie associative de la commune, où j'ai œuvré pendant 10 ans pour le Sou des Ecoles, c'est tout naturellement que j'ai voulu m'investir davantage en me présentant aux dernières élections municipales.

Les employés communaux

Sans eux point de Poste, de routes dégagées et entretenues, de Garderie et d'animations à l'Ecole, de réponses à vos questions au secrétariat de Maire...

ODILE CLERC

J'habite Izeron depuis 1992.



Dès mon arrivée dans la commune, j'ai été membre de l'Association du Sou des Ecoles en tant que Trésorière de 1992 à 1998. J'ai été également bénévole au sein du comité des Fêtes, de la restauration scolaire.

J'ai travaillé pendant plus de 15 ans, de 1993 à 2008 à la restauration scolaire, en charge de la confection des repas.

Employée communale à Izeron depuis 1995, je m'occupe de l'entretien des bâtiments communaux, de l'encadrement des enfants durant la garderie périscolaire, et suis mise à disposition de l'Association de la Restauration Scolaire pour assurer le service durant la pause méridienne.

En 2012, j'ai présenté un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience ce qui m'a permis d'obtenir mon CAP Petit Enfant.

Les Présidents d'Association

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)



Les ACCA ont pour but de favoriser le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique et sécuritaire de leurs membres, dans le respect des propriétés et récoltes.

Elle dépose chaque année un règlement de chasse approuvé par le préfet où figurent les dates, ouverture et fermeture des espèces chassables, et leur mode de chasse.

Le bureau de l'ACCA est composé de 6 membres élus au tiers sortant tous les deux ans.

Président : Roland Froment, élu depuis Juin 2010

Vice président : Robert Idelon

Secrétaire : Fabrice Rezelman

Trésorier : Alexandre Froment

Administrateurs : Johann Satin et Roland Combet

L'ACCA d'Izeron dispose d'une surface chassable d'environ 700 ha, plus 130 ha de réserve de chasse.

Environ 40 adhérents constituent l'ACCA, répartie en diverses pratiques de chasse (gros et petit gibier). La chasse « au gros » est très réglementée tant en consignes de sécurité qu'en déclarations, qui se font au nouveau local de chasse avant les battues.

L'ASA d'irrigation Izeron/Saint Pierre de Chérennes est en travaux



Voilà à nouveau des pelleteuses à l'œuvre aux quatre coins de notre commune qui enterrent de gros tuyaux bleus.

En effet depuis ce mois de janvier l'**Association Syndicale Autorisée d'Irrigation (ASA)** Izeron/Saint Pierre de Chérennes a engagé d'importants travaux de modernisation et de développement de ses équipements.



Les travaux ont commencé !

Les ASA sont peu connues du grand public, alors qu'il en existe près de 6500 en France. Les ASA sont des établissements publics. Il existe des ASA forestières, des ASA foncières et des ASA d'irrigation. Ce sont des piliers de la politique d'aménagement du territoire de l'Etat français. Les ASA d'irrigation interviennent dans le cadre de l'irrigation collective et doivent gérer des ouvrages indispensables à l'économie et à la vie collective de leur région. Afin de préserver les investissements collectifs souvent très lourds sur le long terme, les droits d'irrigation sont attachés à la terre. Les ASA sont donc des groupements de propriétaires sur un périmètre (ou superficie) déterminé(e) qui disposent de prérogatives publiques pour exécuter leurs travaux.

L'assemblée des propriétaires élit un Conseil Syndical qui sera chargé de la gestion au quotidien de l'ASA. Cette gestion est très formalisée et balisée par un ensemble de procédures très strictes (adoption de délibérations, respect du code des marchés publics, principe d'équilibre budgétaire, etc.). Les délibérations des ASA sont soumises au contrôle du Préfet. Elles ont l'obligation d'avoir un comptable public (le Percepteur) et sont soumises également aux contrôles de la Chambre Régionale de la Cour des comptes.

Une ASA d'irrigation est une structure relativement lourde à manœuvrer, mais l'ASA d'irrigation est un atout phénoménal pour l'agriculture sur son périmètre.



Une borne d'irrigation



*La traversée de la nationale
Sous le pont du Néron au niveau des Gonthiers*

Pourquoi avoir créé une ASA sur notre commune ?

L'ASA Izeron/St Pierre de Chérennes a été créée à la suite de la canicule et de la sécheresse de l'année 2003 que beaucoup ont encore en mémoire. Cette année-là, certaines exploitations n'ont pas atteint les 30 % de leur chiffre d'affaire habituel. Il fallait impérativement trouver une solution pour sécuriser les productions agricoles face aux problématiques de sécheresse.

Au mois d'août 2003, avec Samuel Romey, Daniel Eymard-Vernein et Roland Froment nous avons rencontré Bernard Pérezio, alors Conseiller général du canton de Pont-en-Royans. Nous avons visité nos parcelles ainsi que d'autres parcelles sur l'ensemble de notre canton. Bernard Pérezio a alors vraiment perçu la détresse des agriculteurs de son canton. De plus se profilait déjà à l'époque une évolution drastique de la loi sur l'eau applicable à chaque citoyen. Une solution s'imposait d'elle-même : créer une ASA d'irrigation et aller chercher l'eau à l'Isère.

Nous sommes la seule ASA qui a été créée en région Rhône-Alpes après la canicule 2003. C'est dire les difficultés qu'il faut franchir pour concrétiser une création d'ASA et cela veut aussi dire que si les propriétaires de nos villages ont réussi c'est que cette création était une nécessité impérieuse pour continuer de produire, pour produire des produits de qualité.

Nous avons donc réussi à créer une ASA, nous sommes allés chercher l'eau à l'Isère et avons arrêté des pompages dans les ruisseaux. L'Isère est considérée ressource abondante où il n'y a pas de restriction de prélèvements. Bernard Pérezio nous a aidé à constituer cette ASA que l'on nommera ASA d'irrigation Izeron/Saint Pierre de Chérennes. Il a convaincu deux grands isérois, André Vallini et Christian Nucci de se lancer dans le soutien à l'irrigation. Ils ont ensemble et en concertation avec nous lancé le schéma départemental d'irrigation. Ils ont convaincu également le Président de la Région Rhône-Alpes de l'époque, Jean-Jacques Queyrannes, de lancer la Région et l'Europe à leur tour dans le soutien à l'irrigation.

En effet, ce sont les Régions qui ont les compétences de propositions de destinations des fonds européens et ensuite de leur redistribution. J'en reparlais récemment avec Robert Veyret, enfant des Coulmes et Conseiller général sur Rives/Moirans pendant plusieurs décennies et il se rappelait l'énorme combat que nous avons dû mener.

Toutes ces négociations ont pris du temps, de l'énergie, beaucoup d'énergie. Nous ne remercierons jamais assez Bernard Pérazio, André Vallini et Christian Nucci, pour ce qu'ils ont fait pour l'agriculture iséroise. Merci.

Durant l'année 2007, l'ASA investissait 1,4 millions d'euros dans la création de ses réseaux d'irrigation.

Notre ASA, bien avant l'heure, a devancé le regroupement de communes puisque le périmètre s'étend sur Cognin les Gorges, Saint Pierre de Chérennes et Izeron. Nous avons ainsi pu ne créer qu'une seule ASA et mutualiser nos coûts.



La station de surpression du Cornier



Le plateau de Charvolet sera à l'avenir irrigué

↪ Deux lieux de pompages ont été nécessaires :

- un sur la commune de Saint Pierre de Chérennes d'une capacité de 150 m³ /heure,
- un sur la commune d'Izeron d'une capacité de 450 m³/heure.

↪ Le périmètre initial était de 240 ha.

↪ 12,5 kms de canalisation ont été enfouis pour desservir les parcelles avec la pose de 27 bornes d'irrigation tout au long du réseau. Les bornes d'irrigation sont les seuls signes visibles des réseaux de l'ASA. Tous les équipements d'irrigation à la parcelle n'appartiennent pas à l'ASA mais sont à la charge des exploitants.

↪ Un réseau, ce n'est pas seulement des tuyaux mis bout à bout. C'est également des vidanges en point bas (pour vidanger l'eau en hiver), des purges en point haut (pour faire sortir l'air et ne pas avoir de casse). Des géomètres interviennent pour définir le positionnement de tout ce matériel.

↪ Un réseau c'est aussi des vannes, des buses, des coudes...

↪ Un réseau c'est aussi beaucoup de génie civil.

↪ Et le plus important dans un réseau d'irrigation est sans doute la station de pompage. Là encore une station ce n'est pas uniquement des pompes ! Ce sont des pompes, certes, mais adaptées, souvent impressionnantes (3 mètres de haut), des automatismes complexes, une prise d'eau sécurisée. La prise d'eau d'Izeron est 2 mètres en dessous le niveau de l'Isère le plus haut et peut continuer à fonctionner malgré les variations du niveau de l'eau.

↪ Le pompage d'Izeron bénéficie d'une alimentation électrique ticket vert, c'est-à-dire que la moyenne tension (20 000 W) descend jusqu'à la station au bord de l'Isère et que

l'ASA est propriétaire de son propre transformateur. Nous devons changer notre transformateur et avons l'idée de donner notre ancien transformateur à l'ONG « Energie Sans Frontière » établie à Izeron.

↳ L'équipement des stations à l'époque s'est fait avec du matériel de pompage de moyenne gamme et dans une conception relativement sommaire. Ces choix avaient été faits de manière à minimiser les coûts d'investissements pour qu'il soit possible de démarrer quelque chose sur nos communes.



Les gorges du Ruzand

Le chantier actuel

Voilà donc dix saisons que l'ASA Izeron/Saint Pierre de Chérennes existe et sécurise la production agricole de nos villages. Rapidement, il faut le reconnaître, le matériel de pompage a montré ses limites lorsqu'il devait être beaucoup sollicité. Rapidement aussi des exploitants et propriétaires qui n'avaient pas engagé la totalité de leurs surfaces à l'ASA ont souhaité adhérer ainsi que de nouveaux exploitants avec de nouvelles surfaces.

Nous menons donc un projet d'extension du périmètre et de modernisation de nos capacités de pompage depuis quatre ans. Nous le concrétisons aujourd'hui par d'importants travaux. Une fois de plus ce projet n'est pas devenu chantier facilement. Cela aura encore été très complexe. Une fois de plus nous trouvons à l'origine Bernard Pérazio, toujours autant à l'écoute et disponible, mais aussi, cette fois, Jean Claude Darlet, Président de la Chambre d'Agriculture qui s'est grandement impliqué. Il a fallu reprendre toutes les démarches et Jean Pierre Barbier, nouveau Président du Conseil Départemental, ainsi que Laurent Wauquiez, nouveau Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, se sont lancés à fond dans le soutien à l'irrigation. Ces deux responsables, tout comme André Vallini et Christian Nucci estiment que l'eau est un enjeu de souveraineté et de sécurité alimentaire. Ils estiment qu'il faut en finir avec le dogme de l'irrigation comme facteur de production intensive mais pensent que l'irrigation doit être érigée comme facteur de durabilité permettant le maintien d'un maillage d'exploitations agricoles familiales face au changement climatique.

Un nouveau plan d'irrigation avec la participation de fonds européens a été monté. Ce plan, en place depuis 2017, valable pour 6 ans, bénéficiera pour toute la région Auvergne Rhône Alpes. Le réseau que nous montons aujourd'hui sera une structure haut de gamme. Nous avons de nouveau fait appel à notre maître d'œuvre spécialiste de l'irrigation, Franck Falcou, du cabinet Ca-eau, un homme passionné, passionnant, entraînant, fin technicien, fin psychologue, humain. Nous lui devons beaucoup.

Nous rajoutons aujourd'hui 8,5 km de canalisations portant à 21 km le linéaire de canalisations de l'ASA. L'antenne principale passe en bas de la commune (vieux chemin des Brosses). Le réseau aujourd'hui est rééquilibré avec une deuxième canalisation principale qui traverse tout le milieu de la commune. Des antennes secondaires sont créées comme celles des Plantés.

Quatre maillages de réseaux entre l'ancien et le nouveau sont réalisés. L'antenne qui monte à Charvolet est doublée, l'antenne de Cognin est énormément étendue. Nous franchissons la combe du Ruzand pour irriguer le hameau du Bouvet sur la commune de Saint Pierre de Chérennes. Nous avons trois fonçages sous la nationale 1532, nous en réalisons deux supplémentaires.



Le fonçage sous la nationale 1532 au niveau des Plantés

Mis à part les 400 mètres de remontée de l'Isère du départ de la station, tous les réseaux existants restent en place et serviront encore. Le départ des canalisations est en diamètre 400 mm... Un beau tuyau !



Un tuyau de 400mm !

Nous aurons dorénavant 42 bornes d'irrigation. Le périmètre est étendu de 115 ha portant le périmètre total de l'ASA à 352 ha.

La plus belle évolution est certainement celle des stations de pompage. La station de Saint Pierre de Chérennes reste à une capacité de 150 m³/h, mais nous y ajoutons une pompe de secours pour qu'en cas de défaillance d'une des machines la station puisse garder son rendement maximal de 150 m³/h. Nous faisons également une belle stabilisation des berges de pompage en y disposant un impressionnant enrochement. A la vue de l'augmentation du périmètre, la capacité totale de pompage d'Izeron sera désormais portée à 850 m³/h. 6 groupes de pompe seront montées allant de 250 m³/h pour les plus grosses jusqu'à une pompe petit débit de 40 m³/h. La totalité de l'eau pompée sera dégrillée (filtrée) à 1 mm afin de préserver les équipements aux parcelles.



Bâtiment avant les travaux



Bâtiment démonté

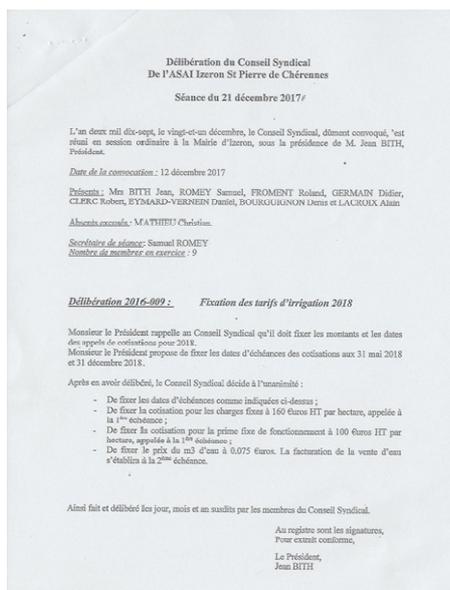


Plan d'eau de l'Isère, lieu du pompage

Il faut reconnaître que nous avons beaucoup d'atouts. Le premier est que nos trois villages sont à côté de notre rivière Isère. Nous pensons souvent à nos collègues de Saint Appolinard, de Murinais, de la plaine de la Bièvre, pour qui l'Isère est bien loin. Un autre atout est que la noix est bien valorisée par l'irrigation qui permet une relative stabilité de production d'une année sur l'autre ainsi qu'un produit de qualité. Nous pensons en permanence à nos collègues éleveurs ou céréaliers pour qui l'activité est bien moins évidente. Nous pensons bien sûr beaucoup à tous ceux qui nous ont précédés et qui ont durement irrigué leurs productions de framboises, de pommes de terre, de tabac, avec du matériel archaïque. Nous avons eu la chance d'être en face de décideurs politiques qui ont su prendre leurs responsabilités aujourd'hui et il y a dix ans qui veulent continuer de faire vivre notre territoire.

Participation du Conseil Départemental	280 000 euros
Participation de la Région Auvergne Rhône-Alpes	280 000 euros
Fonds européens	560 000 euros
Emprunt de l'ASA sur 20 ans à 1,72%	940 000 euros

L'ASA reprend 310 000 euros restant à rembourser du premier chantier et n'aura plus qu'un seul emprunt de 940 000 euros. Cette charge pour les exploitants est ce que l'on appelle la charge fixe de remboursement de l'emprunt. Nous avons deux autres lignes de charges : la prime fixe de fonctionnement qui rassemble l'ensemble des charges courantes de vie de la structure (assurance, entretien, comptabilité, etc) à l'exception de la vente d'eau ou consommation d'eau en m³/ha qui représente la troisième ligne de charge et la consommation électrique.



Délibération d'appel de cotisation 2018

La charge moyenne à l'année et par hectare sera de l'ordre de 350 à 450 euros pour les exploitants (la différence de 100 euros étant liée à la quantité d'eau consommée en fonction des années).

Tout l'équipement des parcelles que vous pouvez apercevoir en vous promenant n'appartient pas à l'ASA qui s'arrête aux bornes rouges. Cet équipement est une charge supplémentaire pour les exploitants.

L'irrigation pendulaire



Ce printemps vous verrez plein de tuyaux suspendus dans les noyers avec des mini-asperseurs. En effet pratiquement tous les agriculteurs font le choix d'équiper leurs nouvelles surfaces avec ce que l'on appelle du pendulaire pour satisfaire à deux choses :

- Le pendulaire est moins consommateur d'eau que l'aspersion classique (la consommation moyenne d'eau de notre ASA est de 1500 à 1800 m³/ha, ce qui en fait une des moins consommatrice de la Région).

- Le pendulaire devance l'interdiction de l'utilisation du glyphosate. Avec ce système il n'y a aucuns jets d'arrosage au sol et nous pourrons tondre l'herbe (qui ne sera plus désherbée) plus facilement.

Les investissements personnels des exploitants pour l'équipement des parcelles peuvent être estimés à 700 000 euros pour les 350 ha.

On peut donc considérer que les 21 exploitants de l'ASA (qui comptent 64 propriétaires) auront investi en 10 ans :

2007/2008	1 400 000 euros	= 3 850 000 euros
2018	1 750 000 euros	
Equipement parcelles	700 000 euros	

On souhaiterait vous présenter toutes ces installations et échanger avec vous sur notre agriculture. Plus largement, nous voudrions vous présenter la carte communale de la « confusion » pour lutter contre le carpocapse du noyers ou vers de la noix. Ceci est une méthode de lutte biologique sans qu'aucune exploitation agricole ne soit certifié bio à Izeron.

Nous parlerons également de la mouche du brou dont la lutte évolue vers des pratiques plus respectueuses :

Le 7 juillet 2018 à 10h30,
nous inaugurerons nos nouvelles installations
à notre station de pompage principale au bord de l'Isère,
tout au bout du « Chemin du Port » (Izeron).

Bernard Pérazio sera là. Tous les responsables agricoles de la région seront là, Jean-Claude Darlet en tête. André Vallini et Christian Nucci nous ont déjà confirmé leur venue ainsi que Robert Veyret. Tout porte à croire que Jean Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental, mais aussi Laurent Wauquiez, Président de la région Auvergne Rhône-Alpes, seront là.

Nous vous invitons toutes et tous, nouveaux et anciens habitants d'Izeron, de Saint Pierre de Chérennes, de Cognin, à l'inauguration de nos travaux ce 7 juillet prochain. Une fois l'inauguration officielle passée nous aurons tout loisir de communiquer ensemble autour d'un buffet fait de produits régionaux.

Au 7 juillet !

Jean BITH

LA VIE DE LA COMMUNE

Inauguration du nouveau Monument aux Morts

11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2017 : 99 ans

Extraits du discours de Mr le Maire

Mesdames, Messieurs, chers enfants

Pourquoi cette inauguration à 16 h 30 ?

Sur les champs de Batailles le Clairon sonna vers 11h mais ce n'est que par un télégramme de 13h45 que les maires furent informés par la Sous-préfecture de Saint Marcellin de l'armistice. Ils ont reçu l'instruction de faire sonner à pleine volée les cloches du village et des hameaux pour informer la population. Malheureusement jusqu'à la dernière heure et même 1 an après comme ce fut le cas de Bayle Joseph, nos soldats périrent.

Le premier monument a été décidé par une délibération du conseil municipal en date du 18 mai 1919 mais après de nombreuses discussions ce ne fut que le 10 février 1921 que la décision a été prise, Monsieur Vittet Jules étant Maire, 3000 francs pour le soldat « le poilu » commandé à la maison Jacomet de Villedieu en Vaucluse, payé par une souscription communale, 2500 francs payable immédiatement par les fonds communaux et les permis de chasse à Monsieur Guerre Tissot de Saint Marcellin pour le monument lui-même, le solde 2500 francs en 1922. Le terrain ayant été donné par la famille Veyret Callet.

Ce deuxième monument, nous l'avons pensé depuis longtemps ; il se réalise aujourd'hui 30 ans après. Le terrain a été acquis en 1988 de Madame Belle née Boucher la grand-mère de Bernard dans le but de réaliser un local pour les pompiers et la commune. L'idée germa aussi de faire une place et de laisser un espace pour déplacer le monument aux morts malgré beaucoup de réticences, nos anciens étant très attachés à leur monument situé sur le bord de la route nationale. Puis cette place fut baptisée « Place du Souvenir Français. » avec Madame Gaiia étant présidente du Souvenir Français.

La commune fut honorée d'une médaille de bronze par le souvenir français.

Nous inaugurons aujourd'hui ce nouveau monument où nos célébrations pourront se réaliser en toute sérénité.



Depuis 2012, nous célébrons le 11 novembre non seulement pour ceux de 14-18 mais nous rendons aussi hommage à l'ensemble des morts pour la France lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui lors de nos opérations extérieures partout dans le monde.

C'est pourquoi Entresol vous a chanté le chant des marais pour Combe Edmond Auguste 64 ans décédé le 22 août 1944 au camp de concentration de Hartem en Autriche, pour Combe Edmond Victor 34 ans décédé à l'hôpital de Bad Ischl en Autriche (ils ont été raflés le 29 Janvier 1944 à Gonté à proximité de Malleval), pour Fernand Anne décédé en camp de concentration.

Le chant des partisans a été entonné pour tous les résistants de France et le chant des Pionniers du Vercors pour ceux qui sont morts dans notre beau Vercors en 1944 et en particulier pour Combe Marcel 24 ans tué dans les combats du Grand Veymont le 25 juillet 1944.

Nous remercions les entreprises qui ont réalisé ce monument : Brun pour le monument lui-même, Combiér (de St Jean en Royans) pour les bancs et le béton désactivé, et Baptiste Zaccaria pour le terrassement.

Nous remercions aussi nos financeurs en premier le département de l'Isère, l'ONAC et le Souvenir Français, qui a également participé activement à la préparation de cette cérémonie.

Madame la Députée, Monsieur le Président du Souvenir Français, je sollicite votre aide pour que soient reconnus « Mort pour la France » Marie Sac et Félicien Inard dit Godard qui ont aidé les résistants et ont été sauvagement assassinés.



Plus de 250 personnes se sont déplacées malgré un peu de pluie, pour cette cérémonie empreinte de solennité, de recueillement et d'émotion. Etaient présents les Maires des communes environnantes, ainsi que les chœurs d'hommes d'Entresol, et la Lyre Saint Marcellinoise.

31 Izeronnais ont sacrifié leur vie pour la Patrie. Nous avons constaté une différence entre l'ancien monument aux morts, la plaque commémorative de l'église et le tableau en bois de la Mairie qui comporte une photo de chacun des tués de la guerre 14-19.

Il s'agit de Bayle Joseph Régis cultivateur. Il est né 28 avril 1876 ,il est décédé le 27 janvier 1919 à Chagneux et il a été déclaré « mort pour la France » le 28 février 1922 ce qui explique qu'il ne soit pas sur le monument aux morts qui date de 1921.

UN POINT SUR LES TRAVAUX...

La rénovation du Préau et de l'Ancienne Poste

Les travaux ont débuté mais ont pris du retard suite à la découverte d'amiante, et de fait, à l'intervention d'une entreprise spécialisée. L'ancien plafond du préau a également été déposé. Les travaux dureront jusqu'à la fin de l'été.



L'inauguration, initialement prévu pour la vogue d'Izeron, est reportée à l'automne.

Ce sera l'occasion d'un évènement sur le thème « **Izeron s'expose** », où tout un chacun aura loisir de présenter ces passions, collections, créations...

Nous avons déjà la participation confirmée de quelques artistes de notre commune qui viendront exposer leurs œuvres, dont Joëlle Aujoux et Jean-Claude Poirel ainsi que de Renaud Quincieux, petit neveu de Gaston Quincieux, le doyen d'Izeron aujourd'hui âgé de 97 ans, pour une exposition de cartes postales.

Si vous voulez participer à l'évènement en tant qu'exposant, merci de contacter la Mairie.

La rénovation de l'Eglise

La réfection d'une partie du sol de l'Eglise est achevée.

Cette réfection d'un montant de 24 281.00 €uros HT est subventionnée à hauteur de 50% par le Département de l'Isère. Une aide de 7 500 € est également apportée par la Paroisse Saint Luc du Sud-Grésivaudan.

La Paroisse prend également en charge les travaux de réfection des murs de l'Eglise.

Les communes sont propriétaires des Eglises construites avant 1905. Les communes, propriétaires, sont responsables du bâtiment et de son entretien.



EN BREF... ROYANS TOUCH

CLUB DE TOUCH RUGBY

Depuis de longues années, l'histoire du Royans sport s'est écrite avec bon nombre d'Izeronnais. Un nouvel élan est né depuis la création d'une section de Touch Rugby .

Le Touch est un sport originaire d'Australie de la famille du rugby. Ses règles s'apparentent plus au rugby à XIII, duquel il dérive, qu'au rugby à XV. Le but premier de ce sport est de marquer plus d'essais que son adversaire. Pour cela, les 6 joueurs d'une équipe peuvent stopper la progression de l'autre équipe simplement en touchant les joueurs adverses. Les touchers peuvent être effectués sur n'importe quelle partie du joueur ou sur le ballon et sont caractérisés par leur côté soft. Les contacts violents n'étant pas autorisés, il n'y a pas de placage au sens rugbystique du terme dans le Touch. De ce fait, la pratique du Touch peut se faire de façon mixte. La mixité est d'ailleurs mise en avant dans ce sport et représente aujourd'hui sa spécificité.

Le Royans Touch fait partie du comité Touch Rhône Alpes et compte 24 licenciés (5 filles et 19 garçons) qui évoluent durant la saison selon les disponibilités de chacun car il s'agit avant tout d'un sport loisir.

Les entrainements commencent en septembre et ont lieu chaque lundi au stade Louis Brun de Pont en Royans de 19h à 21h à l'issue duquel, nous partageons ensemble un moment convivial. La saison est courte puisque les matchs de championnat se déroulent de mars à juin et sont en général au nombre de 6. En dehors de cette période, nous essayons de participer à divers tournois nationaux comme internationaux (Grenoble, Toulouse, Montpellier, Lyon, Espagne, Angleterre « notre photo avec l'équipe de France à 7 à L'Allianz Park de Londres »...) financés par l'organisation de diverses manifestations durant l'année, notamment la vogue de Pont en Royans qui a lieu le 1^{er} weekend de juillet.

Ce sport accessible à tous occasionne de belles aventures sportives et humaines. Aussi, nous attendons les motivés comme les curieux dès la rentrée prochaine.



Contact :

BERTHOIN Stéphanie
stefnoel.servera@yahoo.fr
06 85 53 03 56

ZOOM sur ... Magali FAYANT

Rencontre avec Magali FAYANT, 22 ans

J'ai écrit trois livres. En effet j'ai beaucoup d'imagination....

Le premier s'intitule : "Vendredi 13, 13 ans".

Le héros, Thomas, fêtera ses 13 ans un vendredi 13. Il est loin de se douter de ce qui l'attend...

Mon second livre se trouve être la suite du premier et c'est : "Vendredi 13, à Londres".

On retrouve le même héros et sa bande, un an après, en voyage scolaire à Londres. Mais le vendredi 13, surprise ! Encore de nouvelles mésaventures en perspective....

Quant au troisième, c'est encore une nouvelle fois une suite : "Vendredi 13, le retour". Encore un vendredi 13 ! Encore des problèmes ! C'est la fin des aventures de Thomas.

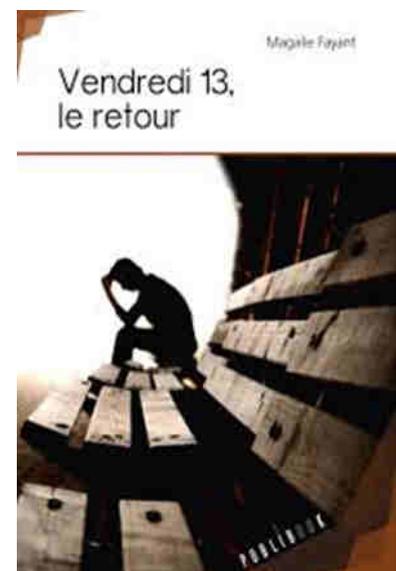
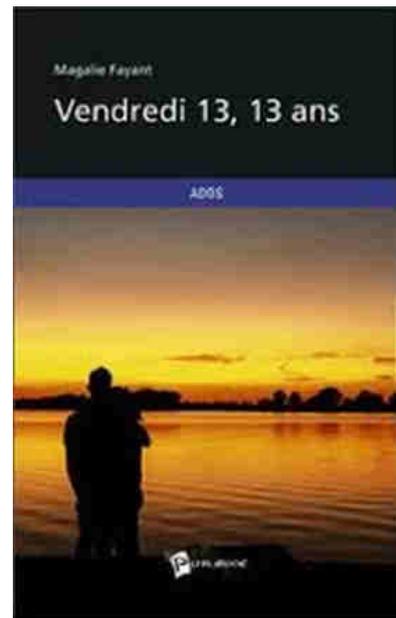
Mon quatrième livre est terminé et ce n'est pas une suite. Il n'a pas été envoyé à l'éditeur. J'attends de voir comment ça se passe avec les trois premiers.

Mes livres sont pour les adolescents mais peuvent intéresser les adultes.

Pour les publier, j'ai trouvé sur internet une liste d'éditeurs et j'en ai sélectionné cinq. Un, m'a signalé son refus. Car ce n'est pas le genre de livre qu'il publie. Un, ne m'a jamais répondu. Les trois autres ont acceptés. J'ai donc choisie celui qui m'a envoyé le meilleur contrat et ça a été PUBLIBOOK.

Mes livres peuvent être commandés sur internet, Amazon, Fnac, et sur plein d'autres – voir même directement sur PUBLIBOOK. Ainsi que dans les librairies. Notamment, la librairie du Marque Page et la librairie du Lycée de Saint Marcellin.

Des flyers seront disposés à la poste, à la boulangerie et au café du village ainsi que dans la future bibliothèque.



ZOOM sur ... Amar ROUAGDIA

Amar ROUAGDIA thérapeute familiale et conjugale, spécialisée en **EMDR**.

L'EMDR, acronyme anglais signifiant **Eye Movement Desensitization and Reprocessing**, que l'on peut traduire par " **Retraitement et Désensibilisation par Mouvement Oculaire** ", est une technique psychothérapique conçue à la fin des années 1980, en Californie.

La thérapie EMDR est aujourd'hui une approche thérapeutique mondialement reconnue par la communauté scientifique, dans le traitement des troubles post-traumatique.

« J'exerce sur Grenoble et Izeron, auprès de patients souffrants d'angoisses, phobies, troubles addictifs et dépressions ».

« Depuis une vingtaine, d'années, la thérapie familiale m'amène à rencontrer des couples, des enfants et des adolescents en souffrance.

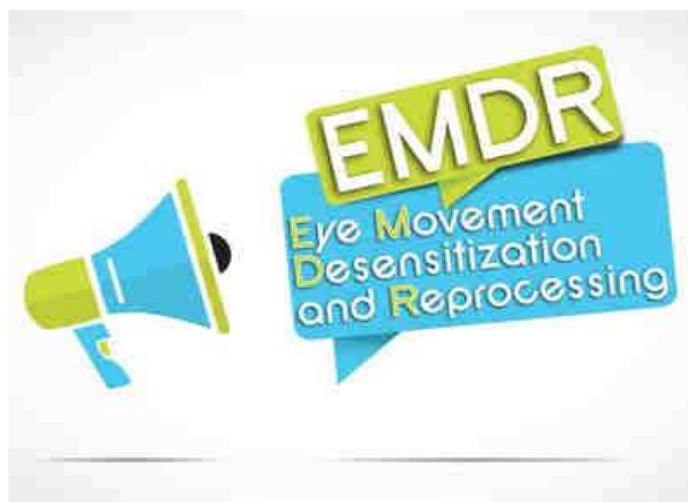
Les thérapies utilisées comme l'EMDR ou la psycho-généalogie permettent d'aller rapidement et profondément à la racine des problématiques rencontrées par mes patients.

En outre, l'intégration de techniques d'auto-soins est aussi développée pour une meilleure intégration du processus thérapeutique, tel que la pleine conscience, la gestion du stress et des émotions mais aussi le bien-être et l'équilibre du corps et des nombreux messages qu'il nous donne.

Par ailleurs, j'ai aussi une activité de formateur et de superviseur auprès des équipes médicales des hôpitaux de Chambéry et St Jean de Maurienne, en pneumologie, HAD et unité mobile de soins palliatifs ».

Cela fait environ 17 ans que j'exerce à Izeron.

Voilà, maintenant je prépare un voyage en Asie pour enrichir mes pratiques des systèmes de soins traditionnels utilisés dans ces pays .



RETOUR SUR... LA BOUTIQUE EPHEMERE

La fin d'une aventure... le début d'une autre !



L'aventure de la Boutique Ephémère s'est terminée le 6 janvier dernier. Durant 2 mois, Catherine & Joëlle ont présenté leurs créations ainsi que celles de 8 autres créateurs de la région, dans leur jolie boutique située dans la Grande Rue à Saint-Marcellin.

Les clients étaient au rendez-vous ! Ils ont pu apprécier un large choix d'idées cadeaux en cette période de fêtes. Ce fût un franc succès !!!!

Des ateliers créatifs étaient également proposés aux enfants et aux adultes. Des moments de partage conviviaux, où chacun a pu réaliser ses propres bijoux, décorations en fil métal, et accessoires textiles.



Une belle expérience pour Catherine & Joëlle qui reverra certainement le jour en fin d'année... à suivre !



Et maintenant ?

Joëlle AUJOUX...

Joëlle termine actuellement les travaux de son atelier d'Izeron où elle pourra bientôt vous accueillir lors de stages et ateliers réguliers pour enfants et adultes sur des thèmes variés (bijoux, fil métal, modelage, sculpture...). De quoi faire la part belle aux Loisirs Créatifs dans notre village !

En attendant, Joëlle prépare également ses prochaines créations et réalise de nouveaux marque-pages en laiton qui ont eu beaucoup de succès cet hiver. Un partenariat avec la Librairie « Le Marque-Page » à Saint-Marcellin va bientôt voir le jour... une place toute trouvée !!

Contact : Joëlle Aujoux

06.86.94.72.74

Mail : joelle.aujoux@gmail.com

Facebook : Bijouxjoëlle



Catherine SELLIER / LinaPop

Catherine a pour projet d'étendre sa proposition d'atelier couture pour les adultes débutants. Une formule « Découverte Couture » sera bientôt mise en place dans son atelier à Izeron.

Mais déjà la réalisation de la Nouvelle Collection est en route !

Comme toujours une gamme complète et colorée pour les bébés, accessoires et décoration de chambre, parfait pour les cadeaux naissance, mais aussi les accessoires pour femme : écharpes, compagnons, pochettes et sacs à main... la Fête des Mères est très proche... il faut penser aux cadeaux !

Viens également la période de production des cartables pour les petits entrant en Maternelle ! C'est maintenant si on veut qu'ils soient prêts pour la rentrée ;) !

Sans oublier des nouveautés ! Cette fois nous passons côté Décoration Intérieure avec une jolie collection de Coussins originaux dont certains en Lin Lavé... très tendance !

Contact : Catherine Sellier

06.75.02.98.24

Mail : contact@linapop.com

Facebook : LinaPop



LA VIE DE LA COMMUNE

Le Club du Néron :

Réunion : Changement de date

Les réunions ont lieu maintenant tous les 1er et 3ème mardi du mois.

Sortie :

Un voyage est organisé le 29 mai à Sète, ouvert aux non-adhérents pour compléter le car.

Le Sou des Ecoles :

Le Loto :

Salle comble, belle ambiance, superbes lots (télé grand format, repas gastronomiques, jambon, tablettes, taille haie.... Encore une fois, le Loto d'Izeron est une belle réussite.

Cette manifestation est essentielle au financement des sorties et des activités scolaires.

Bourse Puériculture :

Cette année encore, début novembre, beaucoup de monde, clients et exposants, ont pris d'assaut la salle communale, pour la bourse puériculture.

Pour la 2ème année consécutive, les enfants ont tenu le stand « Donaton » (jeux et livres offerts par les familles, au profit du Sou des Ecoles)

Mais également 2 nouveautés :

- les brioches, faites par « notre boulanger », et vendues par les enfants,
- les noix caramélisés au miel, vendus au profit de la Restauration Scolaire.



Spectacle de Noël :

Petits et grands se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour fêter la fin de l'année et l'arrivée du Père Noël.

Le Père Noël a distribué des sachets de friandises aux enfants.

A l'issue du spectacle des enfants, parents et enfants se sont attablés devant un délicieux plateau repas.



LA VIE ASSOCIATIVE

Réveillon de la Saint Sylvestre

Pour fêter l'arrivée de l'année 2018, le Comité des fêtes d'Izeron a organisé le nouvel an avec un délicieux repas préparé par Monsieur Delorme Laurent, traiteur à Izeron, servi par sa femme et son équipe de serveurs et serveuses avec une ambiance de folie par Gigi Page et sa fille Régine.

Une décoration signée Jessica Francillon, fille de Régine.

Toute cette soirée sous le gouverne de Kathy Satin et son équipe de bénévoles !

Merci à tous et à l'année prochaine. "



Le repas des aînés

Le repas annuel des aînés s'est déroulé le dimanche 4 février 2018 dans la salle des fêtes du village.

Une soixante dizaine d'invités ont répondu présents pour ce moment de partage et de convivialité. Chacun a pu prendre place à côté de ses amis, voisins ou encore anciens copains d'école...

Le repas composé de terrine, pavé de saumon, rôti de veau, gratin raviolé, fromage et assiette gourmande, concocté par le restaurant Bossan, fut très apprécié par les convives !

A la fin, clairette et digestif furent servis pour digérer ce festin !

Tout ça dans l'ambiance de Gigi Page qui anima l'après-midi avec sa musique et sa bonne humeur.

Les danseurs ont pu profiter sur des airs de valse, de madison, de rock'n roll...

Quelques invités ont poussé la chansonnette pour le plus grand plaisir de tout le monde.

Pour clôturer cette belle journée, chaque dame s'est vu remettre une rose par Monsieur le Maire.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



VIE LOCALE

DON DU SANG le 26 juin à Izeron

L'Amicale de Donneurs de Sang de la Bourne à l'Isère et l'Etablissement Français du Sang vous donnent rendez-vous à Izeron!

L'Amicale met toute son énergie au service d'une cause de santé publique en organisant déjà 12 collectes annuelles sur les communes de St Romans, St Pierre, St Just, Pont en Royans. Le but est de maintenir le même nombre de donneurs, de l'augmenter en motivant les premiers dons par de petits gestes ou de grandes attentions.

Et c'est ainsi que, cette année, sera organisée une treizième collecte à



la salle des fêtes d'Izeron, le mardi 26 juin de 16 h 30 à 19 h 45

Sont à souligner les moyens employés par l'Amicale :

- une bonne communication à grands renforts d'affiches, banderoles, panneaux rouges et annonces dans la presse locale, la présence de l'amicale lors des forums des associations,
- l'accueil privilégié de nos donneurs lors des collectes pour rendre ce moment convivial : ainsi des revues, des jeux pour les enfants accompagnant leurs parents sont proposés pour améliorer l'attente et les collations offertes par l'Etablissement Français du Sang après le don sont complétées d'une façon gourmande.

La fidélité des donneurs (de 18 à 70 ans), et la régularité des dons sont indispensables pour assurer le maintien des stocks de produits sanguins.

Habitants d'Izeron, après de nombreuses années d'interruption, nous vous attendons donc très nombreux et vous en remercions d'avance au nom de tous ceux qui ont besoin de vous.

Le don du sang: un geste essentiel pour les malades et les accidentés.

Collectes 2018 :

- 5 avril : St Just de Claix
10 avril : Pont en Royans
29 mai : St Pierre de Chérennes
26 juin : Izeron
17 juillet : Pont en Royans
23 juillet : St Just de Claix
24 août : St Romans
17 octobre : Pont en Royans
22 octobre : St Just de Claix
22 novembre : St Romans



Pour contacter le Bureau de l'amicale des donneurs de sang de la Bourne à l'Isère :

Présidente : Arlette MAESTRE - tél. : 06.72.81.79.43

Vice-présidente : Mauricette BOUCHAYER - tél. : 06.71.52.92.88

CONNAITRE IZERON

HOTEL-RESTAURANT DES VOYAGEURS

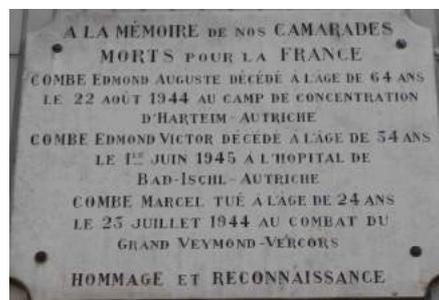
Une histoire de famille

L'établissement, créé voilà plus de cent ans, fut probablement un relais de poste, car une remise de voitures hippomobile jouxtait le café à cette époque.

Sur cette photo datant de 1937, on voit Victor et Marie Combe (née Friol) debout, Marthe Combe, la mère de Jacki avec sa sœur sur les genoux et Marcel Combe, devant le restaurant.



Marthe assumera ensuite seule la charge de l'établissement; en effet Marcel, Edmond Auguste et Edmond Victor Combe disparaîtront au cours de la 2ème guerre mondiale.



Marthe Combe, marié à Lucien Bossan, tiendra l'établissement jusqu'en 1978.

Ensuite, Jacki et Lucie reprennent la direction de l'hôtel/restaurant. L'ancienne épicerie Romanet, accolée au bâtiment, qui était auparavant un atelier de charron, est transformée en salle de réception pouvant recevoir jusqu'à 80 convives pour un banquet.

Une terrasse de 60 places est également aménagée à l'arrière de la bâtisse.



Aujourd'hui, c'est au tour des enfants, Florence, Eric et Ayumi son épouse, la quatrième génération, de reprendre la suite en proposant toujours une cuisine traditionnelle mais également japonaise sur commande, avec un menu du jour à 13,50 € jusqu'à 26 € à la carte. L'hôtel quand à lui est composé de 10 chambres.



Hôtel - Restaurant des Voyageurs
Famille Bossan
149 Grande Rue
Tel : 04 76 38 23 79

ADMR : « début du passage à la retraite » (B. Perazio)

Depuis le 3 novembre 2017 Marie -Thérèse CHARBONNEL a souhaité passer le relai à d'autres bénévoles. En effet, même si elle reste encore un peu dans l'association, elle ne va pas renouveler son mandat de Présidente lors de l'assemblée 2018. Jacques Régnier, Responsable Ressources



humaines, lui apporte un grand soutien mais l'association a besoin de nouveaux bénévoles. Non seulement Marie-Thérèse et Jacques pourront les aider à démarrer ces nouvelles fonctions mais il y a aussi d'autres bénévoles bien impliqués et 2 secrétaires très actives qui font un gros travail dans l'association. N'hésitez pas à contacter le 04/76/36/15

Service civique

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous!

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de rendre service à la collectivité sur des thèmes variés : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans conditions de diplôme
- Indemnisées 580€ net par mois
- De 6 à 9 mois, 24h par semaine
- Compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Actuellement 5 offres de Service civique sont en cours !

Mission Locale "Jeunes" Saint-Marcellin Vercors Isère
Maison de l'intercommunalité CS 20063 38162 SAINT-MARCELLIN cedex
standard : 04 76 38 04 94

<http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Contact Mathilde ROUDET : m.roudet@mljsmvi.fr ou l'accueil de la Mission locale
04.76.38.83.42.



ETAT-CIVIL 2017

Naissances :

BETTON Emma, Rose	15 décembre 2017
DIOP LEAUTEY Matthis, Tidiane	1er janvier 2017
JARILLOT Emy	18 septembre 2017
KOTOVSKAIA Emma, Rose, Vera	30 juillet 2017
PASSAS BOSSAN Lukas, Jacki, Jean-Noël	10 mars 2017
SERVEL Gabriel	24 avril 2017



Mariages :

BOURGUIGNON Thibaut et GARCIN Laetitia	2 septembre 2017
CHEVILLAT Damien et DUVIGNEAUX Tiphaine	23 septembre 2017
REUCHSEL Benoit et CHAUVET Séverine	29 avril 2017



Décès :

SATIN Marie-Louise, Léontine, Désirée née BRESSON	22 décembre 2017
CAVAGNE Gilbert, Emile, Gabriel	28 avril 2017
KIRCHDORFER Jacques, Daniel, Marcel	12 juin 2017
VEYRET Henri, Joseph, Louis, Pierre	7 mars 2017



ECHO PRATIQUE

MAIRIE :

Heures d'ouverture :

lundi de 8h45 à 12h et 17h à 19h
mardi et jeudi de 8h45 à 12h
vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h

Tél : 04.76.38.28.02

Service technique :

06.08.89.80.25 ou 06.89.78.37.63.

E-mail : izeron.mairie@wanadoo.fr

Internet : www.izeron.fr

www.facebook.com/communedizeron/

Twitter : @mairieizeron

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30

ALLO SERVICE PUBLIC : 39.39.

Internet : www.service-public.fr

AGENCE POSTALE : Tél. : 04.76.38.12.10.

Heures d'ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30
Samedi 8h15 à 11h15

GROUPE SCOLAIRE : Tél :04.76.38.40.56

Internet : www.izeron.fr/2058-la-vie-de-l-ecole.htm

OFFICE DE TOURISME

Tél 04.76.38.53.85

Internet : <http://tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

GARDE DENTISTE : Tél 04.76.00.06.66.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE & ADMR de St Romans : 04.76.38.37.64.

EDF :

accueil clientèle : 09 69 32 15 15

Coupure d'électricité : 09 726 750 38.

ESPACE ENFANCE JEUNESSE :

Place du Breuil 38680 Pont en Royans

Tél. : 04.76.36.14.29.

Internet : www.eej.saintmarcellin-vercors-isere.fr/

MISSION LOCALE :

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Tél : 04.76.38.83.42.

<http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES :

Permanence de Saint Marcellin à la Maison de l'économie : lundi et mardi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Internet : www.caf.fr/

DECHETTERIE DE ST SAUVEUR

Tél. : 04.76.38.66.03

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00, Samedi de 9h00 à 18h00

Internet : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

CONSULTANCE ARCHITECTURALE :

Pour les particuliers ayant des projets de construction ou de rénovation de leur habitat, un architecte-conseil renseigne sur la législation, les normes de construction et d'urbanisme, les matériaux..., le 4ème lundi de chaque mois de 9 h à 12 h en Mairie de Saint Romans sur RDV au 04.76.38.46.17.

PLATEFORME LOCALE DE RENOVATION ENERGETIQUE :

Pour les propriétaires occupant et bailleur ayant des projets de rénovation énergétique de leur habitat. Un conseiller vous accompagne pour cibler vos travaux, trouver les entreprises compétentes ainsi que des sources de financement.

Le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30, avec l'AGEDEN, à la Maison de l'Economie à Saint-Marcellin, sur RDV au 04 76 14 00 10.

Marché Aux Plantes d'Izeron

DIMANCHE 29 AVRIL, AU VILLAGE



POTAGER FLEURS
STANDS D'ARTISANS LOCAUX

PAËLLA À RESERVER À L'AVANCE

AU 06 88 95 65 65 (À EMPORTER OU SUR PLACE)

BUVETTE - PETITE RESTAURATION

DE 9H - 17H, ESPACE ABRITÉ EN CAS DE MAUVAIS TEMPS
ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES ET LA CANTINE